

ALLIANCE ASSURANCES SPA

Siège social :

Centre des Affaires El Qods Esplanade Porte 13, 3^{ème} étage
Chéraga, Alger

Capital social :

3 529 142 460 DZD

Rapport de Commissariat Aux Comptes sur les Comptes Consolidés Arrêté au 30 Juin 2026

Exercice 2026

10, Place Abdelaziz Redouane EL ACHOUR ALGER
Tél : 0554 50 71 72/0661 19 12 92
Email.cabinetcofacsofianebouiali@gmail.com
Agrément n° 1271/2016

I. Rapport d'expression d'opinion sur les états financiers Consolidés semestriel

En exécution du mandat de Commissaires aux Comptes que votre honorable assemblée a bien voulu nous confier et en application des dispositions légales et réglementaires notamment :

- Article 31 de la loi 07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier ;
- Article 39 du Décret exécutif n° 08-156 du 26/05/2008 ;
- Article 132-1 à 132-8 de l'arrêté du 26 juillet 2008 ;
- Article 732 du Code de Commerce ;
- Article 103 de l'Ordonnance n° 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit ;
- Loi 07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier ;
- Loi 10-01 du 29 juin 2010 relative à la profession d'Expert-comptable, de Commissaire aux comptes et de Comptable Agrée ;

Nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2026 sur les comptes consolidés de la **Spa Alliance Assurance**, tels qui sont joint au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercices professionnel applicables en la matière ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

II. Responsabilité de l'organe de gestion à l'égard des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au système comptable et financier (SCF). Il est aussi responsable, de la mise en place, des liasses de consolidations, pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration avec :

Un total net Actif et Passif Consolidé de : _ DZD 17 862 062 426,88et,

Un résultat Consolidé bénéficiaire de : _____ DZD 117 045 048,61 « part de la société consolidante »

III. Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les états financiers consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

IV. Observations

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes de la Compagnie Alliance Assurances, nous avons examiné les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 30/06/2026, mis en œuvre les diligences requises en la matière et avons examiné et contrôlé les documents nécessaires qui nous permettent d'exprimer notre opinion.

Les états comptables financiers consolidés de la Compagnie Alliance Assurances de l'exercice clos au 30/06/2026 portent sur un total net Actif & Passif de l'ordre de : **17 862 062 426,88 DA** et un Résultat Consolidé net bénéficiaire (pat du Groupe) de **117 045 048,61DA**

Par ailleurs, les investigations et contrôles effectuées nous permettent d'exprimer les remarques et recommandations dont la nécessité consiste à élaborer et mettre en harmonie les instruments devant permettre d'améliorer la qualité de l'information contenue dans le bilan consolidé qui est réalisé en extra comptable à savoir :

- la mise en place d'un plan de comptes conforme aux normes SCF permettant une homogénéité des comptes.
- l'établissement d'un planning d'audit afin de vérifier la bonne application des directives communes aux filiales du groupe Alliance Assurances.
- la définition des procédures de consolidation et ou la liasse de consolidation (procédures de rapprochements et de retraitements inter filiales).

V. Opinion sur les comptes consolidés

Compte tenu de la portée économique de la consolidation et de la certification des comptes par les Commissaires aux Comptes des filiales, et de l'inexistence de réserves significatives dans les rapports du Commissaire aux Comptes qui soient de nature à altérer de façon importante les comptes consolidés arrêtés au 30 Juin 2026 par la Compagnie Alliance Assurances, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes ainsi arrêtés avec un total du bilan consolidé de **17 862 062 426,88 DA** et un résultat consolidé net bénéficiaire de **11 7045 048,61DA** sont réguliers et sincères et qu'ils reflètent l'état du patrimoine et de la situation financière consolidé de la Spa Alliance Assurance à la fin du semestre de l'exercice **2026** et ce, en référence aux règles et principes comptables généralement admis.

Alger le, 29 Septembre 2026

Le commissaire aux comptes

Sofiane Bouiali



VI. Vérifications spécifiques

a. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Il convient de signaler qu'en matière d'établissement des comptes consolidés, l'Arrêté du 26/07/2008 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisations, le contenu et la présentation des états financiers que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes a plus ou moins défini les conditions d'éligibilité des filiales à la consolidation dans ses articles 132-1 à 132-8.

En effet, selon le référentiel international, la définition d'une filiale se base sur la notion de contrôle pour déterminer si la relation Mère/Filiale existe.

Le contrôle se définit comme étant le pouvoir de la Société Mère de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une filiale afin d'obtenir les avantages escomptés.

A cet effet, et pour le semestre 2026 le périmètre de consolidation n'a concerné que deux filiales à savoir :

1. La SPA ATA dont la Compagnie Alliance Assurance détient 75% du Capital
2. La Sarl Real Estate « RE » dont la compagnie Alliance Assurance détient 51% du Capital de cette dernière.

b. METHODE DE CONSOLIDATION

On peut considérer sur le plan des principes généraux que les méthodes de consolidation appliquées sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenus par la Spa ALLIANCE Assurance, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société intégrée dans le périmètre de consolidation (§132-5 du SCF).

C'est ainsi que dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés au 30/06/2026 de la Spa Alliance Assurance, les sociétés affiliées contrôlées sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale (§132-7 du SCF).

Cette démarche a été entreprise en « extra comptable » par l'entité chargée de la consolidation.

3.3 LES RETRAITEMENTS OPERES

Les retraitements des comptes pour les besoins de la consolidation du portefeuille de la Compagnie Alliance Assurances ont été opérés conformément aux dispositions de l'article 132-7 de la loi 07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier, ils ont pour but :

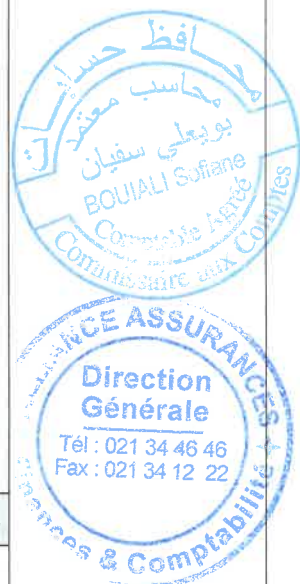
- ✓ D'éliminer les détentions des titres des sociétés entre elles ; de ce fait, les capitaux propres d'une filiale ainsi que ses titres de participations détenus chez la société Mère sont annulés.
- ✓ D'éliminer les conséquences des échanges et des produits qui ont pu se faire entre la filiale et la société Mère (créances et dettes réciproques, les charges et les produits réciproques)

ANNEXES FINANCIERES

- Bilan Actif semestriel 2026 consolidé
- Bilan Passif semestriel 2026 consolidé
- Compte de Résultat semestriel 2026 consolidé

BILAN (ACTIF) S1-2026 Consolidé

LIBELLE	Actif Consolidé S1-2026 (Modèle Assurance)	Actif Consolidé S1-2025 (Modèle Assurance)
ACTIFS NON COURANTS		
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif		
Immobilisations incorporelles	4 774 634,54	6 805 664,19
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Terrains	1 189 872 000,00	1 189 872 000,00
Bâtiments	1 367 474 579,44	1 401 961 597,06
Immeubles de Placement	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	249 317 666,49	286 967 931,23
Immobilisations en concession	153 993 600,00	153 993 600,00
Immobilisations encours	1 354 364 064,48	1 132 380 227,29
Immobilisations financières	0,00	0,00
Titres mis en équivalence	0,00	0,00
Autres participations et créances rattachées	687 742 544,13	738 314 998,13
Autres titres immobilisés	3 174 000 000,00	2 763 451 875,00
Prêts et autres actifs financiers non courants	15 480 770,14	16 717 326,03
Impôts différés actif	9 244 377,66	14 939 121,00
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	15 823 031,04	13 773 934,98
TOTAL ACTIF NON COURANT	8 222 087 267,92	7 719 178 274,91
ACTIF COURANT		
Stocks et encours	264 517 152,19	333 026 830,43
Provisions techniques d'assurance:	0,00	0,00
Part de la coassurance cédée	0,00	0,00
Part de réassurance cédée	1 083 388 686,37	678 482 138,04
Créances et emplois assimilés:	0,00	0,00
Cessionnaires et cédants débiteurs	763 327 916,40	450 180 535,06
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs (ou Clients)	4 873 443 562,15	4 738 456 087,40
Autres débiteurs	629 281 481,39	638 079 765,04
Impôts et assimilés	177 142 180,63	134 146 097,91
Autres créances et emplois assimilés	26 211 223,50	4 818 347,25
Disponibilités et assimilés:	0,00	0,00
Placements et autres actifs financiers courants	0,00	0,00
Trésorerie	1 822 662 956,33	1 181 718 131,65
TOTAL ACTIF COURANT	9 639 975 158,96	8 158 907 932,78
TOTAL GENERAL ACTIF	17 862 062 426,88	15 878 086 207,69



BILAN (PASSIF) S1-2026 Consolidé

LIBELLE	Passif Consolidé S1-2026	Passif Consolidé S1-2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	5 293 713 880,00	5 293 713 880,00
Capital non appelé	0,00	0,00
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)	437 779 145,40	208 598 716,65
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Ecart d'équivalence (1)	0,00	0,00
Résultat du (Groupe)	117 045 048,62	204 582 251,60
* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)	0,00	0,00
* Régularisations sur exercices antérieurs	0,00	0,00
Part de la société consolidante (Report à nouveau / réserves)	121 291 405,30	94 316 183,92
Part des minoritaires / Capital	74 000 000,00	74 900 000,00
Part des minoritaires / Résultat de l'année	-23 693 252,36	-6 204 598,80
Part des minoritaires / Réserves et Report à nouveau	49 311 341,15	52 209 175,72
Ecart de consolidation	0,00	0,00
TOTAL I	6 069 447 568,11	5 922 115 609,09
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	223 176 926,39	14 461 960,26
Impôts (différés et provisionnés)	16 568 662,94	50 140 627,73
Autres dettes non courantes	0,00	0,00
Provisions réglementées	1 496 374 542,49	925 450 837,99
Provisions et produits constatés d'avance	11 215 683,56	
TOTAL II	1 747 335 815,38	990 053 425,98
PASSIFS COURANTS:		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	2 039 916 943,77	1 137 661 895,24
Provisions techniques d'assurance	0,00	
- Opérations directes	3 884 214 402,06	3 489 124 837,86
- Acceptations	-300 504,01	1 535 017,96
Dettes et comptes rattachés	0,00	
- Cessionnaires et Cédants créditeurs	282 276 746,84	968 190 306,48
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	949 249 586,74	756 263 739,08
Impôts Crédit	999 141 804,71	1 041 171 523,72
Autres dettes	1 890 780 063,28	1 571 969 852,28
Trésorerie passif	0,00	0,00
TOTAL III	10 045 279 043,39	8 965 917 172,62
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	17 862 062 426,88	15 878 086 207,69



LIBELLE	Opérations Nettes Consolidées S1-2026	Opérations Nettes Consolidées S1-2025
Primes émises sur opérations directes (Chiffre d'affaires assurances net et autres activités)	2 957 928 963,32	2 919 119 957,43
Primes Acceptées (assurance)	9 032 782,00	1 990 844,89
Primes émises reportées (Assurance)	-233 717 215,59	-212 892 746,94
Primes acceptées reportées (assurance)	0,00	0,00
I-Primes acquises à l'exercice + CA hors Assurance	2 733 244 529,73	2 708 218 055,38
Prestations sur opérations directes (Activité d'assurance)	-1 357 095 726,66	-1 466 575 311,95
Prestations sur acceptations (Activité d'Assurance)	16 980,37	-652 795,98
Autres fournitures Consommées (Autres Activités)	-502 983,78	-70 449 080,01
II-Sinistre de l'exercice + Consommations (Activité) Hors Assurance	-1 357 581 730,07	-1 537 677 187,94
Commissions reçues en réassurance (Activités d'Assurance)	154 617 189,94	153 990 177,76
Commissions versées en réassurance (Activité d'Assurance)	-2 671 345,21	-665 808,03
III-Commissions de réassurance (Activité Assurance)	151 945 844,73	153 324 369,73
V-MARGE NETTE	1 527 608 644,39	1 323 865 237,17
Services extérieurs et autres consommations	-695 813 033,57	-560 182 546,64
Charges de personnel	-664 202 529,42	-524 338 689,68
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 700 466,39	-1 331 024,18
Production immobilisée	0,00	0,00
Autres produits opérationnels	28 049 737,35	27 215 691,27
Autres charges opérationnelles	-110 811 858,14	-55 459 285,41
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-287 147 086,04	-299 150 243,80
Prov d'assurance (Prov Réglementées) & CATNAT	-51 673 845,75	-56 711 165,94
Reprise sur pertes de valeur et provisions	338 072 315,58	242 410 297,65
V- RESULTAT OPERATIONNEL	82 381 878,01	96 318 270,44
Produits financiers	46 631 699,35	122 021 046,20
Charges financières	-3 412 235,54	-4 073 938,85
VI-RESULTAT FINANCIER	43 219 463,81	117 947 107,35
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	125 601 341,82	214 265 377,79
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-31 941 286,58	-15 396 793,44
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-346 128,55	-494 434,00
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	3 297 597 998,19	3 252 695 026,23
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-3 204 284 071,50	-3 054 320 875,88
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	93 313 926,69	198 374 150,35
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	40 867,56	5 130,44
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	-2 997,99	-1 627,99
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	37 869,57	3 502,45
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Brut)	93 351 796,26	198 377 652,80
Part de la société consolidante	117 045 048,62	204 582 251,60
Intérêts Minoritaires	-23 693 252,36	-6 204 598,80

